

Compte rendu de l'Assemblée générale du 13 août 2000

par Marie-Thérèse RENARDEUX, Secrétaire

Le dimanche 13 août à 16 h. 30, salle des Congrès de la Mairie, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Société.

La Présidente Jeanine ISABETH présente le rapport moral (voir ci-après) dans lequel elle examine si les actions de la Société sont en conformité avec les statuts, pour ses deux objectifs fondamentaux : protection du patrimoine et manifestations culturelles. Tout cela est possible grâce à l'activité des nombreux bénévoles, qui tout au long de l'année ne donnent pas moins de 3 000 heures et plus de leur temps libre.

La Vice-Présidente Anne de LASTIC détaille le rapport d'activité (voir ci-après) : Roger BEAUMONT et Jean-Louis LAGARDE pilotent le groupe randonnée sur les sentiers. Mary CHARLES dynamise la chorale par sa constante assiduité et l'organisation de nombreux concerts ; André VIGNOLES avec l'atelier d'occitan médiéval transcrit patiemment les comptes consulaires du XIV^e siècle. Le salon d'été d'art contemporain, géré par la Société, doit pour une large part son organisation à Suzanne et Jean SPENALE. Il a attiré cette année près de 5 000 visiteurs. D'autres actions, plus modestes peut-être mais tout aussi utiles, ont été évoquées.

Le trésorier Jean-Louis LAGARDE détaille le rapport financier (voir ci-après).

Tous ces rapports sont approuvés à l'unanimité. La parole est donnée à Jean SPENALE, Maire de Saint-Antonin et, à ce titre, Président d'honneur de notre Société. Le Salon d'été grâce à la rigueur de son organisation et de sa gestion coûte peu financièrement à la Société et à la Municipalité, tout en contribuant au rayonnement de Saint-Antonin, ville d'art. A ce propos, il développe sa conception de l'Art en général, de la peinture et de la sculpture en particulier. Opposer art figuratif et art abstrait est une querelle stérile qui ne tient pas compte de la réalité contemporaine en ce domaine.

A propos du projet de lotissement de Pech Dax, M. le Maire précise qu'actuellement rien ne permet de le concrétiser. La Municipalité s'engage à ce que l'éventuel lotissement ne se voie pas depuis la vallée ; la Société en prend bonne note. La question de l'accès à la Chapelle du Calvaire, de la restauration de celle-ci, sont des dossiers à l'étude qui préoccupent à juste titre la Société. La présidente propose que la commission « Patrimoine » de la Société puisse rencontrer celle de la Municipalité. M. le Maire pense que cela est souhaitable et possible.

Pour le projet de restauration de l'îlot des Banhs, la Municipalité est en recherche de financement ; il en est de même pour la restauration et le traitement des rues (aide possible de la DRAC pour la rue de la Pélisserie, le tour de la Halle et l'accès à la Mairie).

Après l'intervention de M. le Maire, plusieurs récompenses, médailles de la Ville offertes par notre Société, sont remises aux auteurs de restaurations réussies dans la ville médiévale :

- Françoise PLANCHARD et René BONETTI, rue de la Pélisserie
- P. SEVEGNES rue Rive Valat
- Marc BONETTI rue du Moulin.

Les prix sont remis aux lauréats du CONCOURS DE PAYSAGES.

1^{er} prix : 2000 F à René-Louis PINPAUD

2^e prix : 1000 F à Myrtille FERTE

La séance se poursuit par le vote pour le renouvellement ou l'élection de 5 membres du Conseil d'Administration : 118 votants dont 68 pouvoirs. Ont obtenu :

Daniel ARTAUX	114 voix élu (nouvel adhérent qui travaille au sein du groupe « RANDONNEE »)
Roger BEAUMONT	118 voix réélu
Denis FERTE	109 voix réélu
Jean-Louis LAGARDE	118 voix réélu
Colette MARION	118 voix réélue

M. Jean-Pierre COLLE, faute de disponibilité, quitte le Conseil d'Administration. Nous lui adressons nos remerciements. La sympathique rencontre se termine autour du verre de l'amitié.

Rapport moral

par Jeanine Isabeth, présidente

Monsieur le Maire, Président d'honneur de la Société,
Monsieur le Président d'honneur André Vignoles,
Chers Sociétaires et amis,

PORTÉE à la présidence par défaut lors de notre dernière assemblée générale, ayant accepté pour un an cette lourde mais prestigieuse fonction au sein de notre C.A., je vous remercie de votre présence à nos côtés.

Chargée de vous présenter le rapport moral et après vérification dans le dictionnaire, il m'échoit donc de réfléchir sur le sens de notre action et d'examiner si elle est conforme à nos statuts.

Depuis 1943, son objectif premier est la protection du patrimoine, sites et monuments. Le second est l'organisation de manifestations culturelles à partir de ses diverses activités proposées dans ses ateliers. Il figure dans les statuts depuis 1978.

Je commencerai par examiner ce deuxième objectif qui effectivement absorbe une part de notre énergie, de nos temps de réunion, mais en définitive coûte peu à nos finances grâce à la disponibilité de son conseil d'administration pour lequel le bénévolat n'est pas un vain mot. Savez-vous que nous avons comptabilisé sur un an plus de 3000 heures de travail bénévole pour l'ensemble de notre activité ? Merci à tous et à toutes qui permettent à notre Société d'être très présente sur notre commune en ayant une gestion financière très saine.

Notre chorale organise des concerts privilégiant le chant choral. Ces rencontres et particulièrement les « Chœurs en fête » dont c'était la 6^e édition cette année, sont l'occasion d'un travail des choristes qui les mobilise et les aide à avancer tout au long de l'année. Merci à Mary Charles, notre chef de chœur bénévole, indulgente et tellement créative dans toutes ses initiatives. Bien que cette année, pour la première fois depuis leur création, les chœurs en fête soient déficitaires sur le plan financier, je pense que l'activité chorale reste dans la droite ligne de son objectif qui est la promotion du chant choral.

Notre groupe randonnée poursuit lui aussi avec une admirable énergie l'objectif de la promotion de la randonnée pédestre dans et autour de Saint-Antonin. Que ce soit pour l'organisation des randonnées mensuelles, l'entretien et la

création de sentiers, ou la 7^{me} réédition du guide des promenades, le groupe piloté par Roger Beaumont se dépense sans compter. Il est si actif et représentatif que la Municipalité sollicite notre avis afin de participer à l'élaboration d'un nouveau topo-guide réalisé sous l'égide de la Communautés de Communes (C.A.C.) et reliant au niveau pédestre les communes des deux cantons. Nous sommes prêts, Monsieur le Maire, conscients de notre savoir faire, à proposer nos compétences en tant qu'éditeur ou co-éditeur de ce topo-guide dont la maquette devrait être réalisée pour la fin 2000 et la publication pour la saison touristique 2001.

Le groupe peinture conduit bénévolement pendant plusieurs années par Claude et Monique Nicaud n'existe plus au sein de la Société, mais le Salon d'été auquel il a donné naissance, occupe toujours une place importante dans nos multiples activités.

Au cours du vernissage de notre 23^{me} Salon d'été d'art contemporain, j'ai retracé l'histoire de cet événement qui tient une place importante dans le rayonnement estival de notre cité.

Je vous communique en chiffres les résultats les plus actuels de ce Salon : 4000 visiteurs, 54 exposants proposant une centaine d'œuvres en peinture et sculptures, 17 œuvres vendues pour une somme de 50000 F. Si l'an dernier exceptionnellement il n'a pas été déficitaire grâce à une subvention conséquente du Conseil Général obtenue par les efforts renouvelés de notre Conseiller Général Jean-Paul Raynal sollicité par Jean Spénale, cette année il va coûter la modique somme de 1200 F à la Société. Cela nous paraît supportable pour promouvoir une manifestation qui participe au rayonnement de notre commune, sur le plan touristique.

Notre C.A., tout au long de l'année a renouvelé sa confiance et son appui à Suzanne et Jean Spénale qui depuis cinq ans ont progressivement pris la barre avec l'objectif de donner au Salon une place reconnue sur le plan régional, bénéfique pour la promotion de notre commune en tant que cité d'art et d'histoire. Donner ou redonner à Saint-Antonin la place que notre cité se doit d'occuper dans la région c'est aussi un des objectifs de notre Société même si cela ne figure pas noir sur blanc dans nos statuts. Jean DONAT, premier Président de notre association à sa création en 1943, écrivait que Saint-Antonin, je cite, « méritait mieux qu'un stérile abandon ou une sorte de renoncement et qu'il y avait pour tous ceux qui aiment Saint-Antonin un devoir de propagande et de conservation à remplir ». Je considère pour ma part que ce 23^e Salon d'été, fruit, du travail du couple Spénale fermement soutenu par l'énergie manuelle,

intellectuelle et financière de notre C.A., reste bien dans l'objectif de notre Société.

Je sais par ailleurs que cela est contesté par quelques-uns de nos membres. Nous avons donc décidé d'œuvrer comme par le passé pour la reconduite du 24^{me} Salon. Nous prendrons le recul nécessaire au sein de notre C.A. pour apprécier si cet événement est ou non de la compétence de la Société et nous solliciterons votre avis lors de la prochaine Assemblée Générale le 12 août 2001.

Quant à notre action concernant la protection et la promotion du patrimoine et des sites, Anne de Lastic, vice-présidente, vous en parlera en détail. En résumé, je pense qu'elle réside d'abord dans une présence et un regard vigilant sur le cœur de notre cité médiévale, une attention reconnue et souvent souhaitée par les élus eux-mêmes, pour les projets concernant l'aménagement du bourg. Nous remercions Monsieur le Maire des courriers qu'il nous a adressés pour avis, en particulier en ce qui concerne les chemins communaux. Nous souhaiterions une collaboration moins ponctuelle et j'ose solliciter, peut-être, des rencontres entre la commission patrimoine du Conseil Municipal et la nôtre qui, je dois le constater, n'a pas été très régulière dans ses réunions mensuelles du 3^{me} jeudi du mois. J'ose aussi demander où en sont les dossiers de restauration de la Chapelle du Calvaire, du chemin d'accès du site du Calvaire, de l'aménagement de la rue des Banhs, du projet de la restauration et de l'entretien de l'édicule style XIX^e siècle à la source de Saleth, du hameau de Pech Dax. Si vous le souhaitez, nous aurons le plaisir de vous donner la parole après les trois rapports dûs à notre assemblée.

Notre action, c'est encore un encouragement symbolique mais apprécié, aux propriétaires de la cité qui effectuent des restaurations réussies sur les façades de la ville médiévale. Une médaille de la ville réalisée autrefois par Claude Nicaud, gravée à leur nom, va leur être remise pour témoigner de notre attention et de notre reconnaissance pour leurs efforts.

Chers amis, merci de votre attention et place aux heureux récipiendaires.



Rapport d'activité

par Anne de Lastic, Vice-Présidente

Monsieur le Maire,
Chers Sociétaires et Amis,



la suite du rapport moral que vient de vous présenter notre présidente Jeanine Isabeth, nous vous exposerons successivement les activités de 7 de nos ateliers et groupes de travail. Cinq s'adressent plus particulièrement à nos adhérents de proximité ; l'atelier photo et celui d'occitan médiéval se réunissent une fois par semaine. Les groupes servant l'objectif premier de notre Société : Sauvegarde du Patrimoine-Archéologie, Randonnée Pédestre travaillent aussi une fois par semaine ; l'activité du comité du Bulletin et recherches documentaires est plus ponctuelle. Deux autres groupes : le Salon d'Eté d'Art Contemporain et la Chorale s'adressent à un public élargi.

L'ATELIER PHOTO avait été ré-ouvert en janvier 1998. Il fonctionnait dans une visée pédagogique, technique, sous la houlette de notre photographe bien connu et apprécié de tous, Gérard Grosborne. Ce dernier doit se donner à temps complet à son travail professionnel et l'apprentissage à la photographie a été interrompu pendant cette année 2000. Pour l'hiver 2001, un volontaire se profile. Heureux seront les participants au travail de cet atelier initialement organisé pour des prises de vue de notre patrimoine.

LE GROUPE D'OCCITAN MEDIEVAL composé de Monsieur A. Vignoles, Madame Colette Marion, Madame M.Th. Renardeux, est chargé de l'édition des Comptes Consulaires médiévaux, écrits en occitan et transcrits tout au long de sa retraite par Georges Julien. Ils travaillent chaque semaine depuis un an et demi et, à ce jour, ont minutieusement examiné les années 1325-1326, 1358-1359, 1362-1363. C'est un travail qui requiert patience et rigueur. En effet, le groupe s'est imposé de confronter scrupuleusement la transcription de Georges Julien aux textes originaux souvent en très mauvais état et dont l'écriture et l'orthographe sont malaisés à déchiffrer. Le groupe a décidé de comprendre bien sûr le texte avant d'établir la transcription définitive, d'uniformiser toutes les abréviations, de relever tous les termes à éclairer par un glossaire et par des notes qui permettront une compréhension précise. Plus tard, une étude thématique de ce document sera entreprise. L'édition

du premier livret, un tiers environ de l'ensemble des Comptes Consulaires en occitan, pourrait être réalisée au début de l'année 2001. D'ores et déjà, cette étude nous prouve que l'occitan médiéval, malgré l'abandon des termes concernant la défense militaire, les impôts de l'époque, est une langue très proche de l'occitan actuel, ce qui démontre la pérennité de nos racines et l'intérêt de bien les préserver.

A André Vignoles, Mesdames Marion et Renardeux qui travaillent dur, pour mener à bien cette entreprise d'envergure, donnons mille mercis et souhaitons à cette œuvre très riche un bel avenir.

Puisque nous parlons des publications de la Société, soulignons ici le dévouement de Monsieur R. Aveline. Il se charge de la diffusion de toutes les publications : Guide Promenades, Guides Illustrés, Plans de Ville. Nous le remercions aussi très fort pour sa fidélité à la Société et pour son efficacité.

LA COMMISSION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE-ARCHEOLOGIE qui se réunit mensuellement est chargée de veiller à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de Saint-Antonin et de ses environs. L'histoire de notre cité, aussi bien que le caractère propre du site, ou encore la flore et la géologie locales, sont au cœur même de son intérêt, de sa vigilance et de ses travaux.

Le 20 novembre 1999, par une matinée ensoleillée et chaleureuse, la Société a inauguré le panneau commémorant le Siège de Saint-Antonin, en 1622, par les troupes de Louis XIII et le jeune roi en personne. L'endroit où est placé cet indicateur de mémoire a été précisé par Georges Julien. Nous poursuivons notre journée d'histoire de Saint-Antonin en compagnie de Christophe Sahuc qui expose à un auditoire nombreux ce que furent les Républiques protestantes au XVII^e siècle. Patrick Mille a présenté l'enregistrement d'une émission de Radio-Noble-Val dans laquelle M. et Mme Julien racontent le Siège de la ville. Rappelons ici que grâce au financement de la Société, la totalité des émissions Radio-Noble-Val est maintenant protégée et mise en forme de compact-discs par M. Olivier Caors.

Sur ce même sentier de Pech Dax ou « du Calvaire » se dresse la chapelle, encore debout, comme par miracle ! Nous restons très attentifs à son devenir tant elle est intégrée dans notre site et dans notre culture locale. Elle est incluse dans le domaine de propriétaires danois mais il existe plusieurs possibilités de sauvetage. Nous croyons savoir que la Municipalité en a choisi une et nous l'appuyons dans ses démarches.

A notre demande, l'appellation « Jolie Colline » est retirée, le domaine garde ainsi son nom d'Oc « Pech Dax ». Le projet de construction mobilise notre vigilance quant à l'intégrité de notre horizon.

Nous veillons aussi à ce que les Saint-Antoninois ou les visiteurs conservent un accès au panorama près de la chapelle. Le nouveau chemin de randonnée qui prend à gauche de la chapelle et rejoint le plateau loin de la ferme, si joli soit-il, ne doit pas se substituer à l'ancien tracé carrossable, plat, qui reste toujours propriété communale.

Puisque nous évoquons le paysage urbain vu de nos « sommets », la Société est heureuse de la mise en service, fin décembre 99, de l'antenne relayant les chaînes de télévision 5 et 6. Il est désormais permis d'espérer que les antennes paraboliques qui brisent la couleur et l'ordonnance de nos toits seront moins proliférantes.

La Commission Patrimoine tient aussi à féliciter l'Office du Tourisme et la Municipalité pour la réalisation du panneau qui annonce notre ville au bord des routes. Elaboré d'après une photo de Gérard Grosborne, il est beau, complet, il harmonise nos maisons et le beffroi.

Il est aussi du rôle de la Commission Patrimoine de se préoccuper des chemins lorsqu'on le lui demande. Sollicitée par la Municipalité, elle a donné son avis sur la cession de chemins ruraux à des particuliers. Elle a émis le souhait de conserver le patrimoine sans être hostile à un échange consensuel légalisé par les règles en vigueur.

Le Groupe s'est aussi et minutieusement penché sur l'herbier précieux de Pierre Bayrou, aimablement proposé à la Société par M^{me} Suzanne Bayrou. Ce document riche par sa variété intéresse les naturalistes. Puisqu'il est trop fragile pour être exposé et consulté régulièrement, nous projetons de le photographier en couleurs, ouvrant ainsi la possibilité de l'étudier.

Un autre herbier a été découvert au Musée par M. de Lastic. Cet herbier est, lui aussi, intéressant et varié mais les identifications rares, l'absence de date, les couleurs affadies, le rendent difficile à utiliser. Nous le gardons donc à l'abri, en son état.

Enfin, une part essentielle de notre patrimoine est constituée par notre fonds – exceptionnel – d'archives communales que le soin constant et les recherches de Georges Julien ont permis, avec la bienveillance du Service des Archives de Montauban, de conserver ici même.

de Montauban, de conserver ici même.

Nous pouvons remercier Mesdames Françoise Tinayre-Blom et Dorothy Norman qui, depuis un an, dépouillent les registres de l'Etat-Civil de 1793 à 1815. Elles font un travail sociologique sur la population saint antoninoise de la I^{ère} République à la chute du I^{er} Empire. L'article de Françoise Tinayre-Blom dans le dernier bulletin peut vous donner, avec le sourire, un petit aperçu de leurs découvertes.

Rappelons que les Archives dépendent de la Mairie et qu'elles sont accessibles à tous le vendredi matin sous la surveillance de Madame D. GIGOI. Des chercheurs de partout, même de la lointaine Ecosse, viennent y puiser de multiples renseignements pour leurs travaux. Elles ont passionné un groupe de collégiens latinistes du CES de Caussade qui, sous la conduite de Madame Gillot-Cazèle, a réalisé une exposition qui sera présentée ici à l'automne.

LE GROUPE DE RANDONNÉE ET SENTIERS PÉDESTRES piloté par Roger Beaumont et fort de sept vaillants bénévoles, assure chaque mardi matin l'entretien ou l'ouverture de nouveaux sentiers.

Notre publication « PROMENADES » – le guide jaune – est de plus en plus appréciée... Créé en 1977, le guide s'est enrichi de quatre nouveaux circuits ces dernières années. Aujourd'hui, quatorze randonnées sont proposées. L'équipe de travail constituée en 1996 œuvre aussi à l'entretien et à l'amélioration de certains sentiers dont l'escalier de cristal.

Aujourd'hui, un topo guide élaboré par la Communauté de communes est à l'étude. Six circuits de notre commune y figureront. Notre guide des promenades autour de Saint Antonin y sera mentionné afin d'informer le lecteur des huit autres circuits assurant ainsi la diffusion qu'il mérite.

L'activité de **LA CHORALE**, sous l'impulsion de son chef de chœur Mary Charles ne s'est pas démentie. Fin octobre, nous avons accueilli les 33 choristes de la Chapelle Biélorusse de BREST-LITVOSK. Ils ont été logés et choyés par des choristes de Saint Antonin, des sociétaires et amis et ont été heureux de leur séjour dans notre région. Ils ont enthousiasmé les auditeurs, nombreux, à l'église de Saint Antonin et à celle de Caylus.

A Noël, nous avons eu aussi le plaisir de chanter à la Maison de Retraite de Saint Antonin et à la chapelle.

Tout au long de l'année, la chorale a préparé consciencieusement l'œuvre pour Chœurs et Orchestre « La

Petite Suite Acadienne », bonheur de nos « CHŒURS EN FÊTE » – 6^{me} édition, les 27 et 28 mai derniers. OPUS SWING, ensemble de jazz vocal toulousain, de haut niveau, a réuni une centaine de personnes à la Salle des Fêtes. Leur gaieté, leur communication avec l'auditoire ont fait de cette prestation un autre très heureux moment musical à Saint Antonin. Le dimanche, nous accueillions la chorale de SAINT NICOLAS DE LA GRAVE, l'orchestre de CASTELSARRASIN, l'ensemble vocal de L'ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT ANTONIN. Après quelques heures de répétition en commun, c'est le grand moment pour notre chorale : dirigés par Jean-Pierre Berrié et portés par le jeu de l'orchestre, nous chantons tous ensemble cette œuvre harmonisée par B. Lallement, musicalement si riche, si variée, si amusante presque. Moment de joie partagée entre chanteurs et auditeurs.

L'originalité du festival « CHŒURS EN FÊTE » réside dans le travail d'un répertoire commun par des chorales d'horizons divers. Voici plusieurs mois déjà, nous exprimions notre désir d'établir des relations amicales au cours de rencontres musicales avec l'ensemble vocal de L'ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT ANTONIN. Nous étions contents qu'il se joigne à notre chorale cette année... Seul un nombre réduit de choristes munis d'une préparation sommaire s'est uni à nous. Nous disons ici, à la fois, notre surprise et notre déception.

Nous avons déjà écouté avec émotion le PETIT CHŒUR D'ATH, venant de Belgique. Ils séjournent maintenant en vacances, en chantant chez nous. Dans trois jours, le mercredi 16 août, ils donneront un très beau concert à l'église de Saint Antonin, le 17, à l'église de Caylus, le samedi 19, à 18 heures, à l'abbaye de Beaulieu.

La chorale fera sa rentrée début septembre en préparant la fête de son 25^e anniversaire, le 15 octobre, avec la participation du groupe PASTEL.

LE SALON D'ÉTÉ D'ART CONTEMPORAIN vous ayant été présenté dans le détail par ailleurs, il reste à conclure.

Nous pouvons constater que, cette année encore, notre Société a fait preuve d'une activité intense dans les grandes lignes de ses objectifs. Dans le contexte de changements que nous vivons, les amis du Vieux Saint Antonin réfléchissent sur les choix à faire, les dispositions à prendre pour mieux adapter ses services aux besoins de la communauté. Nous nous y attachons généreusement, dans le respect de l'esprit de nos fondateurs et de la confiance que vous nous témoignez.

Compte de Résultat - Exercice 2000 (du 01/01 au 31/12/2000)

	Publications	Administration générale & autres activités courantes	Chorales extérieures	Salon d'Eté	TOTAUX
PRODUITS					
Cotisations reçues		35 407,71		6 750,00	35 407,71
Inscriptions Salon d'Eté					6 750,00
Ventes publication	18 330,00	680,00	542,00	3 915,00	18 330,00
Ventes diverses				5 075,00	5 137,00
Commissions reçues			6 863,50		5 075,00
Entrées concert		4 184,09			6 863,50
Produits financiers		6 000,00	8 000,00		4 184,09
Subvention et Partenariats				24 000,00	38 000,00
TOTAL PRODUITS	18 330,00	46 271,80	15 405,50	39 740,00	119 747,30
CHARGES					
Achats stockés +/- Variat. stocks	10 149,00				10 149,00
Fournitures de bureau		2 904,45			2 904,45
Fournitures diverses		2 825,40	628,50	1 230,70	4 684,60
Prestations diverses		32 394,89	18 676,78	37 161,12	88 232,79
Frais postaux		3 420,40	726,92	1 346,20	5 493,52
Assurances		1 662,00			1 662,00
Autres frais divers de gestion		2 795,45	419,65	4 149,00	7 364,10
TOTAL CHARGES	10 149,00	46 002,59	20 451,85	43 887,02	120 490,46
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	8 181,00	269,21	- 5 046,35	- 4 147,02	- 743,16

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

La Présidente, Jeanine Isabeth

Bilan au 31 décembre 2000

ACTIF	Frs	PASSIF	Frs
Stocks	15 011,00	Fonds associatif à fin décembre 1999	122 044,09
Produits à recevoir	16 305,00	Insuffisance de l'exercice 2000	- 743,16
Valeurs mobilières de placement	53 598,00		
Banques (Crédit Agricole Sud Alliance)	7 391,75		
C.C.P.	1 462,49		
Livret A (La Poste)	26 519,62		
Caisse	913,07		
Charges constatées d'avance	300,00	Produits constatés d'avance	200,00
TOTAL	121 500,93	TOTAL	121 500,93

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

La Présidente, Jeanine Isabeth